



Rendre les contenus audio accessibles pour le Web

Date	Version	Auteur	État / commentaires
06/04/11	0.1	Ideose	Version terminée en attente de validation de l'ADEME.

SOMMAIRE

1 - Mode d'emploi de cette fiche	3
1.1 Contexte et objectif	3
1.2 À qui s'adresse cette fiche ?	3
1.3 Quelles compétences faut-il pour utiliser cette fiche ?	3
1.4 Comment utiliser cette fiche ?	3
1.5 Licence d'utilisation	4
1.6 Contact	4
1.7 Icônes et captures d'écrans	4
2 - Scénarios d'utilisation de cette fiche	5
2.1 Scénario 1 : contenu audio hébergé sur une plateforme externe	5
2.2 Scénario 2 : contenu audio hébergé sur un serveur de l'ADEME	7
2.3 Scénario 3 : contenu audio téléchargeable	7
3 - Les contenus audio et l'accessibilité	8
3.1 Introduction	8
3.2 Nature des contenus audio sur le Web	8
3.3 Problèmes d'accessibilité pour les utilisateurs	9
3.4 Principes d'accessibilité pour les contenus audio	11
3.5 Réglementation	12
3.6 Référentiels pour l'accessibilité du Web	13
3.7 Accessibilité dans le cas d'environnement maîtrisé	14
3.8 Conformité partielle	14
4 - Contenus audio pour le Web : mettre en œuvre l'accessibilité	17
4.1 Introduction	17
4.2 Environnement du poste de travail	17
4.3 Mise en œuvre de l'accessibilité applicable à tous types de contenus audio	18
4.4 Contenus audio de décoration	24
4.5 Contenus audio informatifs	25
4.6 Contenus audio d'accompagnement	41
5 - Annexe : liste des critères d'accessibilité applicables aux contenus audio pour le Web	42

1 - Mode d'emploi de cette fiche

1.1 Contexte et objectif

Par défaut, les contenus audio sur le Web ne sont pas accessibles à certains utilisateurs handicapés.

Parmi les personnes concernées, les personnes déficientes auditives ne perçoivent pas, ou pas suffisamment, les informations uniquement sonores.

L'objectif de cette fiche est de présenter les solutions pour rendre accessibles les contenus audio sur le Web. Ces solutions impliquent deux axes d'action :

- éditorial : fournir des contenus alternatifs pour les informations uniquement visuelles, ou uniquement sonores.
- technique : permettre la compatibilité avec le clavier.

1.2 À qui s'adresse cette fiche ?

Cette fiche s'adresse à tous ceux qui souhaitent apprendre à respecter les principes d'accessibilité pour les contenus audio sur le Web.

1.3 Quelles compétences faut-il pour utiliser cette fiche ?

L'accessibilité des contenus audio sur le Web nécessite de connaître les bases du langage HTML. Il faut être capable de construire des pages Web en utilisant les balises et attributs les plus fréquents.

1.4 Comment utiliser cette fiche ?

1.4.1 Pré-requis

L'ensemble des actions d'accessibilité présentées dans cette fiche nécessite l'utilisation d'un éditeur de code source (le bloc-notes Windows, TextPad, etc.).

1.4.2 Organisation de la fiche

Cette fiche contient 4 chapitres et une annexe :

1. Objectif et contenu de cette fiche.
2. Scénarios d'utilisation de cette fiche.
3. Informations générales sur les principes d'accessibilité pour les contenus audio sur le Web.
4. Guide d'implémentation des contenus audio sur le Web.
5. Annexe : liste des critères d'accessibilité applicables aux contenus audio pour le Web

1.4.3 Autres documents associés

Cette fiche fait partie d'un ensemble de fiches et ressources rassemblées dans le « Guide ADEME pour l'accessibilité numérique ». Dans ce guide, il existe une fiche « Evaluer l'accessibilité des contenus audio pour le Web ».

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 3
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

1.5 Licence d'utilisation

Ce document est la propriété de l'ADEME.

1.6 Contact

Pour toute remarque à propos de ce document, merci de contacter Anne SEBAG (ADEME), coordinatrice de ce projet à l'adresse suivante : anne.sebag@ademe.fr

1.7 Icônes et captures d'écrans

Les icônes utilisées dans ce document pour les remarques importantes sont librement et gratuitement utilisables suivant la licence « Free for commercial use (include link to authors Website) » sur le [site Aha-Soft](#)¹. [Les icônes sont téléchargeables en ligne](#)².

Les captures d'écran ont été réalisées avec le logiciel gratuit « FastStone Capture » (version 5.3).

Les icônes et les captures d'écrans ont une alternative textuelle non vide quand il s'agit d'images informatives (simples ou complexes). Si en plus d'une alternative textuelle, une description détaillée est nécessaire pour décrire une capture d'écran, cette description est placée dans la légende de l'image située juste après celle-ci (ex. : « Figure x : texte de la description détaillée »). Par ailleurs, toutes les captures d'écran ont une légende associée.

¹ Site Aha-Soft : <http://www.aha-soft.com/>

² Téléchargement des icônes : <http://www.iconfinder.com/search/?q=iconset:16x16-free-toolbar-icons>

2 - Scénarios d'utilisation de cette fiche

Les contenus audio sont fréquemment présents sur le Web. Parmi celles-ci on trouve des contenus musicaux, ou des enregistrements de dialogues ou interviews, et les podcasts (contenus audio fournis via un système de syndication). Mais elles présentent la particularité d'être très éloignées techniquement et fonctionnellement du Web tel qu'il a été conçu à son origine. Il a fallu repousser les limites des systèmes, voire en sortir, pour qu'ils permettent de diffuser et de lire des contenus audio dans de bonnes conditions. D'où l'émergence de plateformes d'hébergement de contenus audio (iTunes, Yahoo, Deezer...), d'additifs logiciels dans les navigateurs, de logiciels de lecture dédiés, etc.

Cela crée une multitude de situations, qui sont autant de défis à la mise en accessibilité. Dans certains cas, les producteurs de contenus sont confrontés à des impasses techniques ou juridiques, qui empêchent de rendre les contenus pleinement accessibles. Les référentiels d'accessibilité intègrent désormais cette diversité de situations, et proposent des compromis pour les cas insolubles.

Cette fiche se voulant exhaustive sur la question, elle peut apparaître complexe pour un lecteur qui découvre le sujet, ou qui est confronté à une problématique spécifique. C'est pourquoi des scénarios d'utilisation sont proposés ci-après, visant à guider le lecteur vers les parties qui le concernent le plus directement.

Consulter les chapitres suivants pour des explications détaillées concernant la mise en œuvre :

- Sous-titres synchronisés : « [4.5.3.2 Sous-titres synchronisés](#) »
- Transcriptions textuelles : « [4.5.3.3 Transcription textuelle](#) »
- Langue des signes : « [4.5.3.4 Interprétation en langue des signes](#) »

2.1 Scénario 1 : contenu audio hébergé sur une plateforme externe

Les plateformes externes sont des services d'hébergement et de diffusion des contenus audio. Elles permettent soit de consulter les contenus audio sur le site de la plateforme, soit d'incorporer le code dans une page de son choix (on parle généralement de « lecteur embarqué »). Le contenu est dans tous les cas diffusé *via* l'infrastructure technique du fournisseur.

Le lecteur fourni est généralement configurable, mais de façon limitée. Les fonctionnalités disponibles se limitent à celles prévues par le fournisseur.

Ces solutions représentent un cas typique de conformité partielle (voir « [3.8 Conformité partielle](#) »). En particulier, le propriétaire du site exploitant ces services ne peut pas garantir aux utilisateurs que les fonctionnalités seront maintenues dans le temps, n'ayant pas la maîtrise de l'évolution de la plateforme. Cependant, il est tenu de réaliser les aménagements d'accessibilité que lui permet la plateforme dans le cadre des conditions d'utilisation. Au-delà, il peut être nécessaire de faire une déclaration de conformité partielle.

Les informations qui suivent sont valables à la date de rédaction de ce document (mars 2011).

2.1.1 Toutes plateformes

Les transcriptions textuelles sont des contenus éditoriaux ordinaires, consultables indépendamment du contenu audio. De fait, la transcription textuelle est donc indépendante de la plateforme, et doit être fournie dans tous les cas.

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 5
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

Aucune des plateformes d'hébergement de grande diffusion ne prend en charge les sous-titrages, ni les interprétations en langue des signes, de façon intégrée au lecteur. Pour répondre à ces exigences, il est nécessaire de produire des versions alternatives du contenu audio (copies du contenu audio d'origine comportant les adaptations nécessaires) :

- Vidéo annexe avec uniquement audio et sous-titrage synchronisé (niveau Bronze / A)
- Vidéo annexe ou insert vidéo pour les interprétations en langue des signes (niveau Or / AAA)

Ces alternatives devront être proposées aux internautes, soit à proximité du contenu audio d'origine, soit via un lien adjacent.

Exemple :



Figure 1: sur cet exemple, une version textuelle (transcription) du contenu audio est atteignable par un lien (« Transcript », encadré en rouge) positionné juste après le lien vers le podcast. La page de destination est présentée sur la Figure 2. Le même principe peut être appliqué pour amener l'utilisateur vers une version sous-titrée ou en langue des signes du contenu audio.

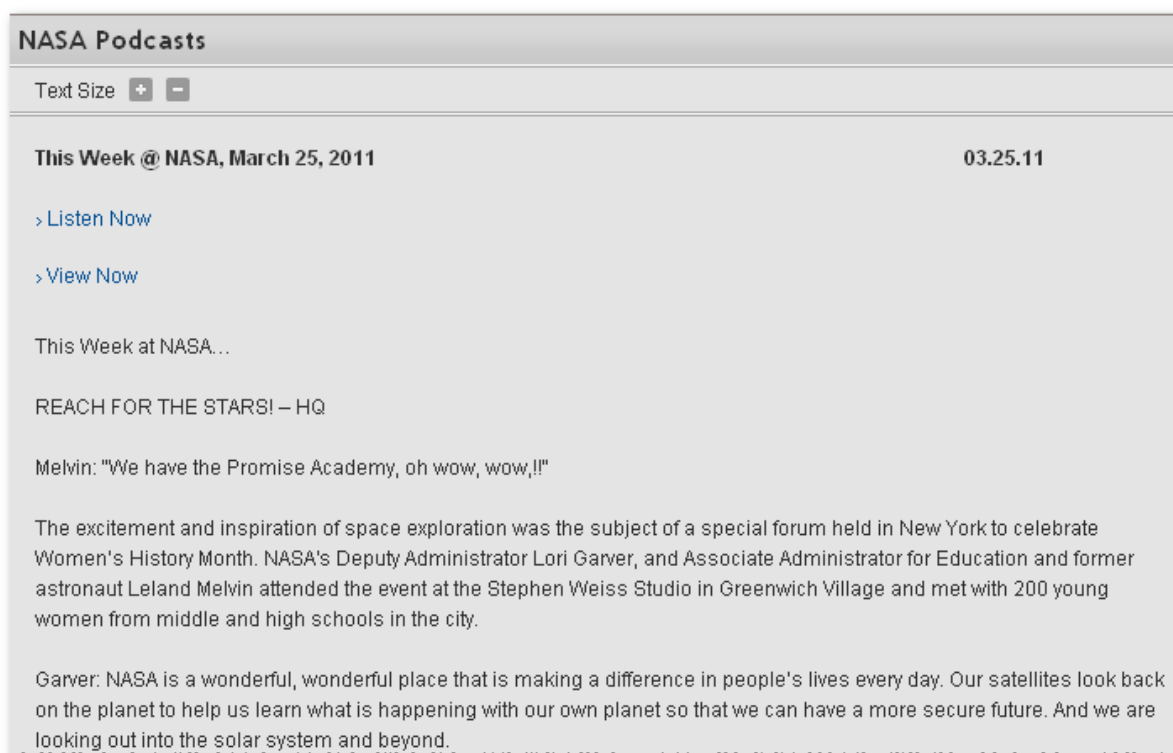


Figure 2: extrait de la transcription textuelle du contenu audio en Figure 1.

2.1.2 Autres plateformes externes

A ce jour (mars 2011) l'ADEME n'a pas défini de plateforme préférentielle pour héberger ses contenus audio. Si l'ADEME envisage d'en sélectionner une, il faudra en évaluer les capacités concernant l'accessibilité.

2.2 Scénario 2 : contenu audio hébergé sur un serveur de l'ADEME

Dans le cas où l'ADEME diffuse le contenu audio via un lecteur qu'elle a sélectionné, il lui appartient de mettre en conformité le contenu sous tous ses aspects, techniques et rédactionnels. Les limites de capacités du lecteur audio ne pourront pas faire l'objet d'une déclaration de conformité partielle.

2.3 Scénario 3 : contenu audio téléchargeable

Si un contenu audio est consultable après téléchargement, les fonctionnalités d'accessibilité applicables au contenu audio doivent toutes être mises en œuvre, soit au niveau du contenu téléchargé (sous-titres notamment), soit en consultation sur le site Web (transcription, contenu d'accompagnement tel qu'une vidéo en langue des signes).


Il est également possible de fournir plusieurs versions du même contenu, disposant chacune des aménagements d'accessibilité. Les liens permettant de télécharger ces versions devront être explicites. Exemples : si le contenu principal est un fichier audio contenant le discours du président (lien « discours audio du président »), les versions sous-titrées et en langue des signes pourront être atteignables respectivement par des liens : « Version sous-titrée du discours audio du président » et « Version en langue des signes du discours audio du président ».

Les critères d'accessibilité concernant les liens vers des fichiers en téléchargement s'appliquent pour chacun de ces liens (cf. « [4.3.2 Contenus audio téléchargeables](#) »).

Certains lecteurs multimédia ne seront pas en capacité de lire tous les contenus additionnels requis pour l'accessibilité. Il n'appartient pas à l'ADEME de vérifier la compatibilité des différents lecteurs du marché ; c'est la responsabilité de l'utilisateur de choisir l'outil de consultation qui lui convient. La seule obligation (et en pratique, la seule façon de faire) est de s'assurer que le contenu et ses éventuels additifs respectent les normes applicables aux formats choisis.

3.1 Introduction

L'objectif de ce chapitre est de présenter sommairement les problèmes d'accessibilité rencontrés par les utilisateurs handicapés et les principes d'accessibilité à respecter pour rendre les contenus audio accessibles.

 Pour une description détaillée de la nature de chacune des contenus audio, des principes d'accessibilité à respecter et de leur mise en œuvre, merci de consulter le chapitre « [4 - Contenus audio pour le Web : mettre en œuvre l'accessibilité](#) ».

3.2 Nature des contenus audio sur le Web

Du fait des progrès de la technologie, et de l'augmentation des capacités de connexion, les contenus audio sont de plus en plus fréquemment présents sur le Web.

Conventionnellement, dans les référentiels d'accessibilité, les contenus audio sont traité dans la catégorie des **médias temporels** (en anglais, *time-based media* : les contenus sont restitués selon une ligne de temps imposée). Des fonctionnalités telles que la mise en pause, ou le déplacement du point de lecture, ne changent pas la nature temporelle du contenu.

Dans cette fiche, on entend par contenu audio :

- Fonctionnellement : contenu présentant uniquement des sons qui se succèdent de façon continue, dans un ordre et selon un rythme déterminés ;
- Techniquement : contenu fourni au travers d'un composant logiciel dédié, et dans un format de codage des données dit « audio ».

Cette définition inclut notamment :

- les contenus audio servis au travers d'une page Web directement en HTML (balise `<audio>` prévue par le HTML5³, balise `<bgsound>` spécifique à Internet Explorer)
- les contenus audio servis au travers par exemple d'un module Flash, ou autre technologie équivalente.

Cette définition exclut notamment :

- les médias qui comportent également des éléments visuels (assimilables à de la vidéo ou à des animations, interactives ou non)

Ces types de contenus nécessitent un traitement différent des contenus audio pour l'accessibilité.

Pour l'accessibilité, pour effectuer une distinction avec les autres contenus média, on parle de « contenu seulement audio ». Le cas des contenus avec sons avec et images, sans interaction (« contenu vidéo ») est traité dans la fiche « Rendre les contenus vidéos accessibles pour le Web ».

³ Le HTML5 sera le futur standard de codage des pages Web. Il est en cours d'élaboration à cette date (mars 2011). Compte tenu de l'inertie du marché et du nombre de pages Web déjà existantes, on estime qu'il ne sera pas opérationnel avant 10 ans. Même si certains aspects de ce standard, dont le traitement natif des contenus audio, sont déjà fonctionnels dans quelques navigateurs majeurs, il ne constitue pas à ce jour une solution fiable.

Les contenus audio peuvent être consultés :

- au travers d'un lecteur embarqué dans la page (comme sur Deezer),
- sous forme de fichiers téléchargeables, via un lecteur multimédia (Quicktime, Windows media Player...)

Pour l'accessibilité, on distingue le cas des contenus audio en direct ou préenregistrés. En revanche on ne fait pas de distinction entre les contenus audio en « streaming » (diffusés en continu) et les contenus audio lus après chargement complet, car le mode de lecture n'affecte pas les exigences d'accessibilité.

Les **médias temporels synchronisés** sont des flux audio ou vidéo fournis en complément d'autres contenus. Par exemple, une vidéo comportant des images et du son ; une vidéo en langue des signes qui constituerait une traduction d'une autre vidéo ou d'un contenu audio ; ou un contenu audio qui décrirait le contenu d'une animation pendant qu'elle se déroule. D'un point de vue technique, les médias temporels synchronisés peuvent être soit lus par deux lecteurs fonctionnant de manière synchronisée, soit être mixés dans le même contenu (exemple : interprétation en langue des signes dans un médaillon).

L'utilisation des contenus audio correspond à 3 types de situation, décrites ci-après.

3.2.1 Contenus audio décoratifs

Il s'agit des contenus audio ne fournissant pas d'information utile à l'internaute, ayant par exemple une fonction purement d'agrément, ou pouvant être ignorées sans préjudice pour l'utilisateur.

3.2.2 Contenus audio informatifs

Il s'agit des contenus audio transmettant à l'internaute une information utile. Cela recouvre les contenus parlés, les ambiances sonores signifiantes, les indications sonores (alertes, notifications...).

3.2.3 Contenus audio d'accompagnement

Il s'agit des contenus audio ayant une fonction, donc non décoratifs, mais dont la nature est de compléter un autre contenu, qui constitue le contenu principal.

Exemples :

- Extrait d'un contenu sonore, permettant d'en avoir un aperçu
- Audio constituant la version sonore d'un contenu textuel ou visuel

3.3 Problèmes d'accessibilité pour les utilisateurs

Les contenus audio sollicitent le sens de l'ouïe. Par ailleurs, ils sont consultés au travers de composants logiciels spécifiques qui doivent pouvoir interagir avec les technologies d'assistance utilisées par les personnes handicapées.

3.3.1 Problèmes posés par les éléments sonores

Certaines personnes ne peuvent pas percevoir les éléments purement sonores ou en comprendre facilement le sens d'utilisation dans le contexte du contenu audio. Parmi celles-ci :

- les personnes en situation de déficience auditive (sourds, malentendants),
- les personnes présentant des acouphènes (bruits parasites d'origine neurologique),

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 9
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

- pour certains types de contenus complexes, les personnes avec certaines difficultés cognitives, et les personnes n'ayant pas un niveau d'éducation ou de langue suffisants,
- les personnes qui culturellement associent au son une idée différente de celle voulue par le concepteur.

D'autres personnes sont gênées par des éléments sonores, voire ne les supportent pas. Parmi celles-ci :

- les personnes présentant certaines formes d'autisme,
- les personnes présentant des troubles de l'attention, de la concentration,
- les personnes utilisant des systèmes de restitution vocale (lecteurs d'écran) ou de contrôle par la voix, les sons présents dans le contenu pouvant interférer avec ces dispositifs.

Par ailleurs, pour des raisons techniques, les éléments sonores peuvent ne pas être disponibles, ou seulement dans des conditions dégradées :

- problème ou lenteur de connexion,
- désactivation volontaire des médias sonores, par confort ou économie,
- dispositif de restitution sonore absent ou inadapté au contenu, conditions d'écoute inadéquates,
- utilisation d'un navigateur ne prenant pas en charge les média sonores, ou la technologie employée pour les diffuser, ou de façon dégradée (lenteur, compatibilité).

Enfin, les logiciels d'indexation, les moteurs de recherche, ou les outils d'analyse de contenus, pour traduction notamment, ne peuvent généralement pas interpréter les éléments sonores de façon fiable.

3.3.2 Problèmes techniques posés par les contenus audio en téléchargement

Une audio en téléchargement est un fichier que l'utilisateur va consulter en deux temps :

- téléchargement du fichier (une copie du fichier est créée sur le poste utilisateur) ;
- lecture au travers d'un lecteur multimédia (exemples de lecteurs : Windows Media Player, Quicktime Player, Real Player, VLC, etc.).

Les formats de fichiers audio sont très variés, et certains formats peuvent ne pas être compatibles avec le ou les lecteurs disponibles sur le poste utilisateur. Les poids de fichiers sont généralement importants, ce qui pose problème lorsque la connexion est lente, limitée, ou payante. La langue du contenu peut ne pas convenir à l'utilisateur. Or sans indication préalable, ces éléments ne sont connus de l'utilisateur qu'après avoir téléchargé le fichier, voire après l'avoir consulté.

3.3.3 Autres problèmes posés par les contenus audio

Sur le Web, les contenus audio sont généralement consultés au travers de composants logiciels ajoutés au navigateur, non standard. Les interfaces de consultation sont présentées visuellement par défaut. Elles sont manipulées par l'intermédiaire de périphériques de pointage (souris, clavier, écran tactile...).

Ces caractéristiques sont à prendre en considération pour l'accessibilité, notamment car certains utilisateurs présentent plusieurs déficiences, et peuvent être confrontés à la fois à des difficultés de perception visuelle et auditive, par exemple.

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 10
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

Cependant, les recommandations en la matière sont identiques à celles pour les contenus vidéo et sont traités dans la fiche ADEME « Rendre les vidéos accessibles pour le Web ». Pour limiter les redondances, la présente fiche se focalise sur la dimension audio des contenus multimédias.

3.4 Principes d'accessibilité pour les contenus audio

3.4.1 Principes d'accessibilité généraux

Si le contenu sonore fournit simplement une indication à l'utilisateur (notification, alerte, ambiance...), il doit être doublé au moins d'une indication visuelle ou textuelle.

Si le contenu est plus riche en informations, d'autres formats alternatifs sont plus adaptés.

Une **transcription textuelle** (un texte décrivant le contenu audio) permet d'accéder aux informations utiles qu'elle contient. Elle doit fournir une information équivalente, nécessaire et suffisante à la compréhension.

Les transcriptions textuelles sont des alternatives asynchrones aux contenus audio : elles sont consultées indépendamment du contenu audio.

Un **contenu visuel** permet de comprendre les informations purement sonores du contenu audio.

Selon les cas (en direct ou préenregistré, niveau d'accessibilité attendu), on fournira :

- Des sous-titres synchronisés (Bronze / A) :
 - Un sous-titre est constitué de textes affichés en complément du contenu audio. Il est qualifié de synchronisé car les éléments sont décrits au moment où ils se présentent dans le contenu audio.
- Une audio en langue des signes (Or / AAA) :
 - Une interprétation en langue des signes est un contenu (par essence purement visuel), montrant un interprète qui traduit le contenu du contenu audio, en langue signée (basée sur des gestes et des expressions du visage et du corps).
 - Pour certaines personnes, la langue signée est la seule maîtrisée, les langues orales étant au mieux des « secondes langues ». Par ailleurs, la maîtrise de l'écrit peut être insuffisante dans un contexte de lecture de contenu Web. La solution des sous-titres est donc imparfaite pour cette population. Mais la production d'interprétations en langue des signes se heurte à un problème de coût, elle est donc attendue au niveau d'accessibilité le plus élevé uniquement. Inversement, le coût des sous-titres est faible en comparaison des coûts de production audio en général, c'est donc une solution attendue dès le premier niveau d'accessibilité.

Pour les contenus audio en direct, il est exigé de fournir soit des sous-titres synchronisés, soit une transcription textuelle. Il n'est pas exigé de fournir une interprétation en langue des signes.

Les contenus sonores, déclenchés automatiquement, doivent pouvoir être contrôlés par l'utilisateur.

La clarté des dialogues doit être suffisante pour une distinction correcte entre le dialogue principal et les bruits de fond.

3.4.2 Principes d'accessibilité pour les contenus audio en téléchargement

Pour les contenus audio en téléchargement, comme pour tout fichier d'ailleurs, il faut informer l'utilisateur :

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 11
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

- du format de fichier
- du poids du fichier
- de la ou des langues utilisées dans le contenu, si différentes de la langue principale de la page depuis laquelle le fichier a été téléchargé

3.4.3 Autres principes d'accessibilité applicables aux contenus audio

Les principes d'accessibilité relatifs à la compatibilité des lecteurs audio avec les technologies d'assistance, aux éléments visuels des interfaces, et à l'accessibilité au clavier et à la souris, sont traités en détails dans la fiche ADEME « Rendre les vidéos accessibles pour le Web ». Pour limiter les redondances, la présente fiche se focalise sur la dimension audio des contenus multimédias.

3.5 Réglementation

3.5.1 France

L'article 47 de la [loi n° 2005-102](#)⁴ pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » adoptée le 11 février 2005 est l'article de référence définissant en France l'obligation pour le secteur public (Etat, collectivités territoriales et tous les établissements publics) de rendre accessibles ses services de communication électronique :

« Les services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées.

L'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation. Les recommandations internationales pour l'accessibilité de l'Internet doivent être appliquées pour les services de communication en ligne. »

3.5.1 Parlement Européen

La [résolution du Parlement européen](#)⁵ (EP résolution 2002-0325) sur l'accessibilité des sites Web publics et de leurs contenus reconnaît les règles émises par le [W3C/WAI](#)⁶ comme de facto les normes pour l'accessibilité du Web (les « Web Content Accessibility Guidelines » ou WCAG dont la version actuelle est [WCAG 2.0](#)⁷) et indique que le niveau à atteindre est le niveau AA.

⁴ Loi n°2005-102 : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANX0300217L>

⁵ Résolution du Parlement européen (EP résolution 2002-0325) : http://ec.europa.eu/information_society/activities/einclusion/policy/accessibility/tech_services/com_wa_2001/a_documents/ep_res_web_wai_2002.html

⁶ W3C/WAI : <http://www.w3.org/WAI/>

⁷ WCAG 2.0 : <http://www.w3.org/TR/WCAG20/>

3.5.2 Nations-Unies

La [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#)⁸ a été adoptée le 13 décembre 2006 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York et a été ouverte à la signature le 30 mars 2007. La convention est entrée en vigueur le 3 mai 2008. Il y a à ce jour 147 pays signataires.

3.6 Référentiels pour l'accessibilité du Web

Le référentiel en France est le « [Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations](#)⁹ » (RGAA) dont la version actuelle publiée par la DGME est la version 2.2 mise en ligne le 23 octobre 2009. Le RGAA est mentionné comme référentiel pour le secteur public en France par l'[arrêté du 21 octobre 2009](#)¹⁰.

Le [décret n°2009-546 du 14 mai 2009](#)¹¹ impose une mise en œuvre de l'accessibilité dans un délai de deux ans (à partir de la publication du décret) pour les services de communication publique en ligne de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent (note : l'ADEME est concernée), et de trois ans pour les services de communication publique en ligne des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent.

Notes :

- L'article 47 de la loi n°2005-102 ne précise pas le niveau à atteindre pour le niveau d'accessibilité des sites Web mais le guide d'accompagnement du RGAA indique le niveau AA.
- Le RGAA est le référentiel de référence pour l'ADEME.
- Il existe également en France le « référentiel AccessiWeb¹² » (1er référentiel en France sur l'accessibilité du Web) dont la version officielle est la 2.1 du 7 juin 2010.
- Dans leurs dernières versions, ces 2 référentiels se sont rapprochés structurellement et ont publié une table de correspondance. Ils sont tous les 2 une méthode d'application des recommandations internationales WCAG 2.0 émises par le W3C/WAI et leurs niveaux correspondent (Bronze, Argent, Or pour AccessiWeb et A, AA, AAA pour RGAA).
- Le référentiel AccessiWeb est donc une ressource utilisable dans le cadre de la réglementation française.

⁸ Convention relative aux droits des personnes handicapées : <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=605>

⁹ RGAA (version 2.2) : <http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite>

¹⁰ Arrêté du 21 octobre 2009 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021208630&dateTexte=&categorieLien=id>

¹¹ Décret n°2009-546 du 14 mai 2009 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020616980>

¹² Référentiel AccessiWeb (version 2.1) : <http://www.brailenet.org/accessibilite/referentiel-aw21/index.php>

3.7 Accessibilité dans le cas d'environnement maîtrisé

L'accessibilité des contenus Web ne se limite pas aux contenus construits avec les standards du W3C (HTML, CSS, langages de scripts), et restitués au travers d'un navigateur.

Différents types de contenus Web non standard sont accessibles aux personnes handicapées. Les technologies utilisées pour restituer ces contenus sont dites « compatibles avec l'accessibilité ».

On considère que l'environnement est maîtrisé si ces trois conditions sont remplies, de façon certaine :

- le format doit être lisible avec le système (ordinateur et logiciels de navigation) de l'utilisateur, ou l'utilisateur est en capacité de rendre son système compatible, par un moyen simple et gratuit ;
- le format doit interagir correctement avec les technologies d'assistance de l'utilisateur, ou l'utilisateur est en capacité de rendre ses technologies d'assistance compatibles, par un moyen simple et gratuit ;
- l'utilisateur a les compétences pour utiliser les fonctionnalités spécifiques, au travers de ses technologies d'assistance.

Il n'est alors pas nécessaire de fournir des versions alternatives des contenus, dans des formats standards.

Par exemple, considérons un contenu audio diffusé par l'intermédiaire d'un module Flash. Si tous les utilisateurs disposent du plugiciel Flash dans la bonne version sur leur poste, ou peuvent et savent l'installer dans la bonne version ; si les technologies d'assistance (lecteurs d'écran, agrandisseurs, claviers virtuels, etc.) des utilisateurs du site sont compatibles avec Flash ; et si tous les utilisateurs savent exploiter le contenu avec leur technologie d'assistance ; alors on considère que l'on est en environnement maîtrisé. Le contenu en Flash peut se suffire à lui-même, il n'est pas nécessaire de mettre une alternative en HTML à disposition.

En pratique, cette situation ne peut être garantie que dans le cadre d'un **intranet**, avec un degré de connaissance très fin des utilisateurs et de leur configuration. Ceci doit se faire par sondage exhaustif, car les technologies d'assistance ne sont pas détectables par le site Web.

A noter que si aucun des utilisateurs du site n'a recours à une technologie d'assistance, la qualification d'environnement maîtrisé est réduite à la détection des versions de plugiciels, ce qui est possible de façon automatisée.

Les contenus audio lus au travers d'un lecteur Flash représentent un cas particulier. Si le lecteur ne dispose que des contrôles de base (lecture, stop, pause, avance et retour rapides, contrôle du son, sous-titres), il est considéré comme faisant partie du contenu audio. Dans ce cas, l'alternative constituée par la transcription textuelle est considérée comme suffisante. En revanche, si le lecteur comporte par exemple des fonctions de navigation (choix des contenus audio, recherche, favoris, etc.), il est considéré comme un composant d'interface. Hors environnement maîtrisé, il est nécessaire de fournir une interface alternative basée sur les standards.

3.8 Conformité partielle

Il est attendu des propriétaires de sites Web qu'ils mettent en œuvre tous les éléments garantissant techniquement l'accessibilité de leurs contenus.

Cependant, il est reconnu que dans certaines situations, l'accessibilité ne peut pas être réalisée.

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 14
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

Le RGAA évoque ces notions sans les préciser, c'est donc aux propriétaires de sites de se positionner, en attendant une clarification de la part de l'Administration (version ultérieure du RGAA ou décision de justice par exemple).

Les éléments qui suivent s'appuient sur les recommandations AccessiWeb à ce propos. Bien que non officiel, ce référentiel respecte l'esprit des recommandations internationales, dont est issu également le RGAA, et s'appuie sur une expérience de terrain. On peut raisonnablement penser que ces recommandations répondent aux exigences non écrites du RGAA.

3.8.1 Contenus tiers

Les contenus et fonctionnalités fournis par un tiers, que l'on ne maîtrise pas, peuvent être considérés comme hors champ d'action.

C'est le cas des contenus audio hébergés sur une plateforme externe (iTunes, Deezer...). Ces solutions permettent d'éviter des coûts d'infrastructure importants, et sont fréquemment utilisées. Mais les lecteurs qu'ils embarquent ne permettent pas de répondre à toutes les exigences d'accessibilité. De plus il n'est pas possible de garantir que les fonctionnalités seront pérennes.

3.8.2 Contenus archivés ou obsolètes

Les contenus audio qui sont considérés comme obsolètes, ou relevant d'archives, peuvent être exclus du champ de la mise en conformité, compte tenu de l'investissement potentiel pour des contenus par définition peu ou pas utilisés.

Le RGAA a été rendu officiel par décret le 29 octobre 2009, ce qui peut constituer le jalon pour la classification des contenus obsolètes.

3.8.3 Contenus protégés

Les contenus audio pour lesquels des droits d'auteur, d'utilisation, ou une clause juridique particulière, interdisent la modification ou la création de copie modifiée, constituent un autre cas de limite à la mise en conformité. Auquel cas les exigences d'accessibilité n'ont pas à être mises en œuvre. Il sera opportun de le préciser dans la déclaration de conformité partielle.

3.8.4 Traitement des contenus concernés

Les contenus protégés ne peuvent pas faire l'objet d'une mise en conformité.

Les propriétaires de sites exploitant des services et contenus tiers doivent faire les aménagements qui leur sont possibles, dans le cadre des contraintes techniques et contractuelles qui leur sont imposées. Pour le contenu audio, la transcription textuelle est un aménagement toujours possible. Il s'agit en effet de contenu textuel classique, il n'y a donc aucun obstacle technique justifiant son absence. Elle doit être fournie systématiquement.

Pour les contenus archivés ou obsolètes, les propriétaires de sites doivent fournir des versions accessibles à chaque utilisateur qui en fait la demande, sans frais, et dans un délai raisonnable (quelques jours en pratique). Pour un contenu audio, il s'agira d'une transcription textuelle. Une fois la transcription textuelle produite pour un utilisateur, il est recommandé de la mettre à disposition de tous sur le site, pour éviter de traiter individuellement des demandes ultérieures.

Il faudra en outre insérer une page dans le site, atteignable depuis toutes les autres pages, où figurera la déclaration de conformité partielle. Elle comportera :

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 15
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

- Une indication claire des contenus concernés (Ex. : « les contenus audio de la rubrique xxx », « les podcasts datés d'avant le jj/mm/aa », une liste des contenus audio concernés, etc.) ;
- Pour les contenus archivés ou obsolètes, un moyen de contact pour obtenir la version accessible (une transcription textuelle en l'occurrence).

De plus, chaque contenu non conforme doit être signalé de façon claire, par un texte à proximité ou une classification spécifique par exemple.

Ce dispositif permet de réaliser le travail de mise en conformité uniquement en cas de confirmation concrète du besoin, et évite une masse de travail importante pour la reprise de contenus anciens. En revanche cela implique de mettre en place une organisation réactive et efficace.

<i>Projet ADEME : Guide accessibilité numérique</i>	<i>Rendre les contenus audio accessibles pour le Web</i>	<i>Page : 16</i>
<i>Réalisé par Ideose pour l'ADEME</i>		<i>Mars 2011</i>

4.1 Introduction

Ce chapitre concerne les personnes ayant un **profil Technique** qui veulent insérer un contenu audio accessible dans une page Web.

Ce chapitre requiert un niveau technique suffisant pour mettre en ligne des fichiers audio assortis de sous-titres et transcriptions textuelles. Ces opérations sont considérées ici comme techniques et non rédactionnelles, bien que les contenus puissent être fournis par un rédacteur.

4.2 Environnement du poste de travail

Les exemples, illustrations et descriptions de ce chapitre correspondent à un poste de travail ADEME (ordinateur) équipé de :

- Microsoft Windows XP
- Internet Explorer 6 et Mozilla Firefox 3.6
- Bloc-notes Windows

Il est fortement recommandé de s'appuyer sur des extensions de navigateurs permettant de simplifier l'examen du code source. Concernant les contenus audio, les plus utiles sont :

- [Web Developer Toolbar](#)¹³ pour Firefox
- [Firebug](#)¹⁴ pour Firefox

A propos de l'évaluation de l'accessibilité, il faut toujours se placer du point de vue de l'utilisateur. Ainsi, il faut évaluer le code source généré par le navigateur, de préférence au code source envoyé par le serveur. De plus, si des scripts côté client modifient le code de telle façon que la perception utilisateur varie selon que son navigateur supporte les scripts ou pas, il est nécessaire de tester le code avec et sans scripts.

Les animations interactives peuvent être lues au travers d'un lecteur embarqué, reposant sur un plugiciel. Il peut être nécessaire de vérifier que ce lecteur interagit correctement avec les technologies d'assistance. Pour cela deux moyens sont envisageables :

- Utiliser un lecteur d'écran (sous Windows, le [lecteur NVDA](#)¹⁵ est utilisable gratuitement. Il nécessite un apprentissage spécifique.
- Utiliser un utilitaire d'inspection des interactions de l'interface utilisateur (par exemple Inspect32 pour Windows XP, fourni dans le package Windows Automation API SDK Tools).

¹³ Web Developer Toolbar : <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/60/>

¹⁴ Firebug : <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/1843/>

¹⁵ Lecteur NVDA : <http://www.nvda.fr/>

4.3 Mise en œuvre de l'accessibilité applicable à tous types de contenus audio

4.3.1 Contenus audio lus avec un lecteur embarqué dans la page

4.3.1.1 Contrôle des sons

L'utilisateur doit pouvoir contrôler les sons déclenchés automatiquement. C'est-à-dire qu'il dispose de la faculté de les stopper, d'en régler le volume (indépendamment du contrôle du son du système), ou de les relancer.

Cette exigence concerne les sons qui durent plus de 3 secondes. On prend en compte la durée totale de la sonorisation. C'est-à-dire que si un son bref est répété en boucle, ou de façon répétée sur plus de trois secondes, on considère que le son dure plus de trois secondes.

Pour un contenu audio consulté dans un lecteur, il suffit de disposer de boutons pause et lecture. Il est recommandé que le contenu audio ne soit pas lancé automatiquement à l'ouverture de la page, mais uniquement sur une action utilisateur.

Pour un contenu audio ne comportant pas de contrôles similaires à ceux d'un lecteur audio (par exemple musique d'ambiance ou fond sonore) : fournir un lien ou un bouton, qui permet de stopper et relancer les sons.

Pour être accessible cette fonctionnalité doit respecter les points suivants :

- Elle doit permettre de figer et de relancer à volonté.
- Elle doit être actionnable au clavier et à la souris.
- Le libellé du contrôle doit être mis à jour pour s'adapter à la situation courante. Si par exemple il s'agit d'un lien "Stopper", le lien doit devenir "Relancer" une fois les sons arrêtés.
- Elle doit être opérable sans support d'un langage de script.

Ce dernier point n'interdit pas l'utilisation d'un script pour réaliser la fonction. Il faut simplement s'assurer qu'un mécanisme alternatif, ne reposant pas sur un script, est disponible ou se met en place automatiquement. Une solution simple consiste en un lien qui recharge la page en passant un paramètre. Le paramètre permet au serveur d'envoyer une nouvelle version de la page sans sonorisation par défaut. Le lien est mis à jour pour correspondre à la nouvelle situation. Ce dispositif fonctionne sans support des scripts. Pour plus d'ergonomie, un script pourrait intercepter l'événement de déclenchement du lien pour figer directement les sons, sans recharger la page.

Pour être ergonomique, la fonctionnalité de contrôle des sons peut respecter les points suivants :

- le réglage doit s'appliquer pour tous les éléments de toutes les pages (fastidieux de le faire pour chaque élément)
- le réglage doit être persistant sur la session, et si possible sur plusieurs sessions (mémorisation du réglage dans un cookie ou dans les informations du compte de l'utilisateur)

Note : ce dispositif ne correspond pas à des fonctionnalités standards, et doit être développé sur mesure. Cela reste cependant relativement simple techniquement. Pour plus d'efficacité il est recommandé de le développer sous forme de composant réutilisable, plutôt que comme une fonctionnalité intégrée à chaque contenu audio.

4.3.2 Contenus audio téléchargeables

Avant le téléchargement, l'utilisateur doit être informé du poids, du format, et de la ou les langues du contenu (si elles diffèrent de la langue principale de la page).

Exemples de mise en œuvre :

- lien dont l'intitulé contient ces informations (1)
- lien dont le `title` reprend le libellé et le complète avec les informations (2)
- Texte présent dans le contexte du lien, indiquant les informations (3)
- Si le fichier est sélectionné à partir d'un formulaire, informations fournies au travers de textes, dans le formulaire (4), dans les étiquettes de champs (5), ou dans les champs eux-mêmes (6)

Pour les liens, la solution (1) est la plus ergonomique pour les utilisateurs. Mais les contraintes du site (charte graphique, charte rédactionnelle, place disponible...) peuvent justifier les solutions (2) ou (3). Toutes les solutions pour les formulaires sont équivalentes du point de vue ergonomie.

Exemple (1) :

```
<a href="[chemin du fichier à télécharger]">
  Discours d'ouverture du Président (MP3, 2340 ko)
</a>
```

Exemple (2) :

```
<a href="[chemin du fichier à télécharger]" title="Discours d'ouverture
du Président (MP3, 2340 ko)">
  Discours d'ouverture du Président
</a>
```

Exemple (3) :

```
<table summary="En colonnes : formats MP3, WAV, WMA">
  <caption>Contenus audio à télécharger</caption>
  <tr> <!-- ligne d'en-têtes -->
    <th scope="col">MP3</th>
    <th scope="col">WAV</th>
    <th scope="col">WMA</th>
  </tr>
  <tr> <!-- ligne de données -->
    <td><a href="[chemin du fichier à télécharger]">Discours
d'ouverture du Président (2340 ko)</a></td>
    <td><a href="[chemin du fichier à télécharger]">Discours
d'ouverture du Président (3450 ko)</a></td>
    <td><a href="[chemin du fichier à télécharger]">Discours
d'ouverture du Président (4320 ko)</a></td>
  </tr>
</table>
```

Rendu visuel :

Contenus audio à télécharger

MP3	WAV	WMA
Discours d'ouverture du président (2340 ko)	Discours d'ouverture du président (3450 ko)	Discours d'ouverture du président (4320 ko)

Dans cet exemple, chaque cellule de données (<td>) a un en-tête (<th>), défini par l'attribut scope (l'en-tête s'applique à la colonne). La cellule d'en-tête fait partie du contexte du lien, son contenu complète donc le libellé.

Exemple (4) :

```
<form action="[action réalisée suite à la soumission du formulaire]">
  <h2>Téléchargez nos spots de publicité pour le marché américain
  (format MP3, 2 Mo, en anglais)</h2>
  <label for="selectAudio">Choisissez un contenu audio</label>
  <select id="selectAudio">
    <option value="1">Campagne 2011</option>
    <option value="2">Campagne 2010</option>
    <option value="3">Campagne 2009</option>
  </select>
  <input type="submit" value="Télécharger"/>
</form>
```

Rendu visuel (non stylé) :



Figure 3: exemple de formulaire comportant des informations sur les fichiers en téléchargement, placées dans le titre du formulaire.

Exemple (5) :

```
<form action="[action réalisée suite à la soumission du formulaire]">
  <h2>Téléchargez nos spots de publicité pour le marché américain</h2>
  <label for="selectAudio">Choisissez un contenu audio (format MP3, 2
  Mo, en anglais)</label>
  <select id="selectAudio">
    <option value="1">Campagne 2011</option>
    <option value="2">Campagne 2010</option>
    <option value="3">Campagne 2009</option>
  </select>
  <input type="submit" value="Télécharger"/>
</form>
```

Rendu visuel (non stylé) :

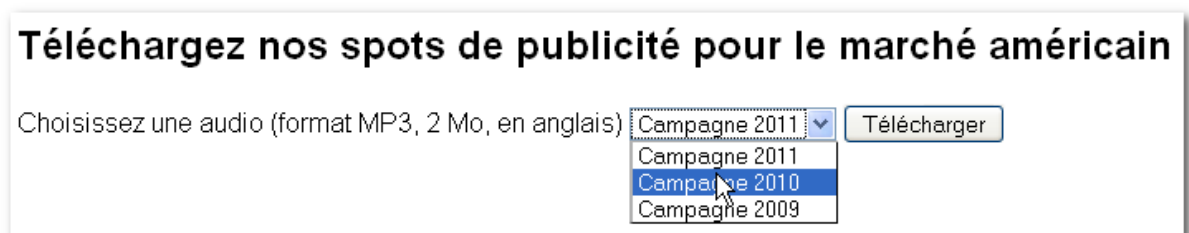


Figure 4: exemple de formulaire comportant des informations sur les fichiers en téléchargement, placées dans l'étiquette du champ.

Exemple (6) :

```
<form action="[action réalisée suite à la soumission du formulaire]">
```

```


<p>Téléchargez nos spots de publicité pour le marché américain (en
anglais)</p>
<label for="selectAudio">Choisissez un contenu audio</label>
<select id="selectAudio">
  <option value="1">Campagne 2011 (MP3, 2 Mo)</option>
  <option value="2">Campagne 2010 (MP3, 2.4 Mo)</option>
  <option value="3">Campagne 2009 (WMA, 3.1 Mo)</option>
</select>
<input type="submit" value="Télécharger"/>
</form>

```

Rendu visuel (non stylé) :

Figure 5: exemple de formulaire comportant des informations sur les fichiers en téléchargement, placées dans le titre du formulaire et dans le texte du champ.

4.3.3 Informations complémentaires

 Ces informations ne constituent pas des exigences d'accessibilité, mais des recommandations d'ergonomie.

4.3.3.1 Concernant les contrôles du son

Pour le confort de l'utilisateur il est recommandé de rendre ces réglages persistants pour la durée de consultation du site, et si possible pour les visites ultérieures.

4.3.3.2 Concernant les fichiers en téléchargement

Pour être activables et désactivables à la demande, les sous-titres doivent généralement être fournis sous forme de fichiers autonomes (fichiers textes structurés). La lecture de ces fichiers de façon synchronisée implique alors de créer un package comportant :

- le fichier du contenu audio
- le ou les fichiers pour le sous-titrage
- le fichier de définition permettant de synchroniser les fichiers de contenus

Lorsque c'est possible, il est recommandé de proposer différents formats parmi les plus fréquents (mp3, wav, wma...), indépendants du système d'exploitation, pour maximiser pour l'utilisateur les chances de disposer d'un lecteur compatible. Il est également souhaitable de fournir un lien vers des lecteurs multimédia compatibles avec les formats proposés, téléchargeables gratuitement.

4.3.4 Evaluation

4.3.4.1 Niveau Bronze / A

- **Critère 13.17 : Dans chaque page Web, chaque contenu en mouvement ou clignotant est-il contrôlable par l'utilisateur ?**
 1. Si la page comporte un ou des lecteurs de contenu audio embarqués, comportant des éléments clignotants ou en mouvement, déclenchés automatiquement, qui durent plus de 5 secondes, vérifier que l'utilisateur dispose :
 - a. Soit d'un moyen de les arrêter ou les lancer à volonté
 - b. Soit d'un moyen de les masquer
 - c. Soit d'un moyen d'afficher la totalité du contenu sans les mouvements ou clignotements
 2. Vérifier que ce moyen est utilisable avec le clavier ou avec la souris.
 3. Vérifier que les informations de nom, de valeur, de paramétrage, de changement d'état, sont transmises à la technologie d'assistance via une API d'accessibilité.
 4. Désactiver javascript. Vérifier que le moyen utilisé pour contrôler les vidéos et animations est toujours fonctionnel, ou qu'un autre moyen est disponible

- **Critère 4.18 : Chaque son déclenché automatiquement est-il contrôlable par l'utilisateur ?**
 1. Si la page comporte des contenus audio déclenchés automatiquement, durant plus de 3 secondes, vérifier que l'utilisateur dispose :
 - a. Soit d'un moyen d'arrêter le son
 - b. Soit d'un moyen de régler le volume indépendamment de son système de restitution sonore
 2. Vérifier que ce moyen est utilisable avec le clavier ou avec la souris.
 3. Vérifier que les informations de nom, de valeur, de paramétrage, de changement d'état, sont transmises à la technologie d'assistance via une API d'accessibilité.
 4. Désactiver javascript. Vérifier que le moyen utilisé pour contrôler les sons des contenus audio et animations est toujours fonctionnel, ou qu'un autre moyen est disponible.

- **Critère 4.22 : Chaque média temporel et non temporel est-il compatible avec les technologies d'assistance ?**
 1. Vérifier que le lecteur embarqué est réalisé avec les technologies Flash, Java, ou Silverlight.
 2. Au moyen d'un lecteur d'écran, ou au moyen d'un utilitaire d'inspection des interactions de l'interface utilisateur, vérifier que les informations de nom, de valeur, de paramétrage, de changement d'état, sont transmises à la technologie d'assistance via une API d'accessibilité.
 3. Utiliser les contrôles et vérifier que l'interaction fonctionne dans les deux sens : de la technologie d'assistance vers le lecteur, et inversement.

- **Critère 4.20 : La consultation de chaque média temporel est-elle contrôlable par le clavier et la souris ?**
 1. Si la page comporte des contenus audio avec des contrôles de consultation, vérifier qu'il est possible de les activer au clavier ou à la souris.
 2. Pour les contenus réalisés avec la technologie Flash, vérifier que la balise `<object>` ne comporte pas de paramètre `wmode`, ou que ce paramètre a la valeur `window`.
 3. Si ce n'est pas le cas, vérifier qu'une version alternative est disponible, qui respecte ces critères.

- **Critère 12.13 : Dans chaque page Web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?**
 1. Si la page comporte des contenus audio avec des contrôles de consultation, vérifier que les contrôles sont logiques et cohérents, notamment qu'ils se présentent dans un ordre prévisible lorsqu'on navigue au clavier.
 2. Si ce n'est pas le cas, vérifier qu'une version alternative est disponible, qui respecte ces critères.

- **Critère 12.14 : Dans chaque page Web, la navigation ne doit pas contenir de piège au clavier. Cette règle est-elle respectée ?**
 1. Si la page comporte des contenus audio avec des contrôles de consultation, pour ces contrôles, vérifier que quelque soit la position du focus, tout élément précédent ou suivant, pouvant recevoir le focus, peut être atteint par la touche de tabulation.
 2. Si ce n'est pas le cas, vérifier que l'utilisateur est averti de l'existence d'un mécanisme permettant d'atteindre ces éléments au clavier.

- **Critère 13.6 : Dans chaque page Web, pour chaque fichier en téléchargement, des informations relatives à sa consultation sont-elles présentes ?**
 1. Si la page comporte des contenus audio téléchargeables, vérifier que des informations concernant le format, le poids du fichier, et la langue si nécessaire, sont disponibles, de façon non ambiguë :
 - a. Soit par le libellé du lien
 - b. Soit par le libellé du lien complété par le contexte du lien, selon l'une des modalités suivantes :
 - i. titre de section précédent (`<h1>` à `<h6>`)
 - ii. texte du paragraphe (`<p>`) contenant le lien
 - iii. texte de la cellule de données (`<td>`) contenant le lien
 - iv. texte de la cellule d'en-tête (`<th>`) liée à la cellule de données (`<td>`) contenant le lien
 - v. par l'attribut `title` du lien
 2. Vérifier que ces informations sont correctes.

4.4 Contenus audio de décoration

4.4.1 Description

Les contenus audio décoratifs sont des contenus audio ne fournissant aucune information utile à l'internaute, ayant par exemple une fonction purement d'agrément, ou pouvant être ignorés sans préjudice pour l'utilisateur.

La notion d'« information utile » est définie par opposition à ce qui n'apporte pas de sens particulier, dans le contexte de la page Web. C'est une notion relative, qui peut être différente selon la page ou le contenu Web où se trouve le contenu audio. Si par exemple une musique de fond est jouée en continu, la plupart du temps c'est un contenu audio décoratif. Si en revanche la musique sert à caractériser une ambiance, qui peut influencer la perception du reste du contenu, elle apporte une information sonore utile.

Dans certaines situations, une chanson sera considérée comme de l'agrément (utilisée comme fond sonore, à la façon d'une radio) ; dans d'autres, elle servira à illustrer le propos (associée à la biographie de l'auteur, à la description d'un événement historique, par exemple).

Pour décider si un contenu audio est décoratif, il faut imaginer qu'il est absent de la page Web et évaluer alors les conséquences sur le sens du contenu.

Un cas particulier est constitué par les contenus audio qui comportent de l'information potentiellement utile, mais incompréhensible pour tout le monde (son brouillé ou très faible, par exemple). Il n'y a alors pas nécessité de transmettre l'information sous une autre forme. Le contenu audio est à considérer comme décoratif.

4.4.2 Principes d'accessibilité

Il n'est pas attendu d'alternative textuelle ou visuelle pour ce type de contenus audio. Si elles sont toutefois présentes, elles doivent respecter les critères de pertinence (cf. « [4.5 Contenus audio informatives](#) »). De même, si le contenu audio est inséré selon un procédé reposant sur un script (javascript ou équivalent), il n'est pas nécessaire d'en fournir une alternative fonctionnant sans script.

Note : les aménagements d'accessibilité pour tous les contenus audio sont décrits au paragraphe « [4.3 Mise en œuvre de l'accessibilité applicable à tous types de contenus audio](#) ». En particulier, il faut s'assurer que l'utilisateur est en mesure de contrôler les sons produits automatiquement et de façon prolongée.

4.4.3 Mise en œuvre

Pas d'exigence particulière concernant les contenus audio décoratifs. Les exigences générales d'accessibilité des contenus audio s'appliquent.

4.4.4 Exemple

Une chanson de Boris Vian est diffusée comme fond sonore, sans lien explicite avec le contenu. Dans ce cas elle est décorative.

La même chanson, jouée en fond sonore d'une page Web sur la vie de l'auteur, ou sur Saint-Germain-des-Prés dans les années 60, peut apporter un complément d'information utile au texte. Dans ce cas elle sera informative. Il faudra retranscrire les paroles (dans les limites permises par la législation sur les droits d'auteur), et fournir des indications sur le type de musique, le rythme, les instruments utilisés, etc. si ceci contribue à l'information.

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 24
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

4.4.5 Evaluation

Les critères à évaluer sont les suivants :

- Critère 4.1 [Bronze] Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou un contenu audio-description (hors cas particuliers) ?
- Critère 4.2 [Bronze] Pour chaque média temporel pré-enregistré ayant une transcription textuelle ou un contenu audio-description synchronisée, celles-ci sont-elles pertinentes (hors cas particuliers) ?
- Critère 4.3 [Bronze] Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?
- Critère 4.5 [Argent] Chaque média temporel en direct a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés ou une transcription textuelle (hors cas particuliers) ?
- Critère 4.9 [Or] Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une interprétation en langue des signes (hors cas particuliers) ?
- Critère 4.13 [Or] Chaque média temporel synchronisé ou seulement audio a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle (hors cas particuliers) ?
- Critère 4.15 [Bronze] Chaque média temporel est-il clairement identifiable (hors cas particuliers) ?

Pour l'ensemble de ces critères, la méthode d'évaluation est : si le contenu audio n'est pas identifié, et qu'il ne comporte ni sous-titres synchronisés, ni transcription textuelle, ni interprétation en langue des signes, vérifier qu'il s'agit d'un contenu audio de décoration.

4.5 Contenus audio informatifs

4.5.1 Description

Il s'agit des contenus audio transmettant à l'internaute une information utile. Cela recouvre les contenus parlés, les ambiances sonores signifiantes, les indications sonores (alertes, notifications...).

La notion d'« information utile » est définie par opposition à ce qui n'apporte pas de sens particulier, dans le contexte de la page ou du contenu Web. C'est une notion relative, qui peut être différente selon l'objet du contenu audio. Si par exemple un contenu audio se rapporte à une scène qui se déroule en ville (identifiable par le bruit de fond), et que cet élément ne change pas le sens de l'information véhiculée par le contenu audio, ce n'est pas une information utile. En revanche, si cela contribue à l'information d'ensemble, c'est une information utile.

Un cas particulier est constitué par les contenus audio qui comportent de l'information potentiellement utile, mais incompréhensible pour tout le monde (son brouillé ou très faible, par exemple). Les éléments incompréhensibles n'ont pas vocation à être restitués de façon alternative.

4.5.2 Principes d'accessibilité

Les éléments utiles doivent être restitués sous une forme textuelle ou visuelle.

Les procédés utilisables varient en fonction du niveau d'accessibilité visé, et de la nature du contenu audio.

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 25
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

4.5.2.1 Niveau Bronze / A

Lorsque c'est nécessaire, à ce niveau, les contenus audio préenregistrés doivent comporter :

- une identification claire du contenu audio
- des sous-titres synchronisés
- une transcription textuelle

Lorsque c'est nécessaire, à ce niveau, les contenus audio en direct doivent comporter :

- une identification claire du contenu audio

4.5.2.2 Niveau Argent / AA

Lorsque c'est nécessaire, à ce niveau, les contenus audio préenregistrés doivent comporter :

- une identification claire du contenu audio
- des sous-titres synchronisés

Lorsque c'est nécessaire, à ce niveau, les contenus audio en direct doivent comporter :

- une identification claire du contenu audio
- des sous-titres synchronisés OU une transcription textuelle

4.5.2.3 Niveau Or / AAA

Lorsque c'est nécessaire, à ce niveau, les contenus audio préenregistrés doivent comporter :

- une identification claire du contenu audio
- des sous-titres synchronisés
- une transcription textuelle
- une interprétation en langue des signes
- des dialogues suffisamment audibles

Lorsque c'est nécessaire, à ce niveau, les contenus audio en direct doivent comporter :

- une identification claire du contenu audio
- des sous-titres synchronisés OU une transcription textuelle

4.5.3 Mise en œuvre

4.5.3.1 Identification du contenu audio

Une description synthétique de la nature du contenu audio permet aux utilisateurs de le détecter et l'identifier sans avoir besoin de le consulter.

Ceci peut se mettre en œuvre différemment, selon la méthode d'implémentation du contenu audio ou le choix du concepteur.

Pour les contenus audio téléchargeables, cf. « [4.3.2 Contenus audio téléchargeables](#) ».

Pour les contenus audio avec lecteur embarqué :

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 26
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

▪ Contenu alternatif de la balise <object>

Si le contenu audio est implémenté dans une balise <object>, il est possible d'indiquer la nature (« audio ») et le contenu (« discours d'ouverture du président ») de façon synthétique, à l'intérieur de la balise.

Exemple :

```
<object classid="[valeur du classid]" codebase="[valeur du codebase]"
width="[largeur]" height="[hauteur]">
<param name="movie" value="[url du fichier audio]" />
Audio du discours d'ouverture du président.
</object>
```

▪ Contenu de la balise <noembed>

Si le contenu audio est implémenté dans une balise <embed>, il est possible d'indiquer la nature (« audio ») et le contenu (« discours d'ouverture du président ») de façon synthétique, à l'intérieur de la balise <noembed> associée.

Exemple :

```
<embed src="[url du fichier audio]" type="application/x-shockwave-flash"
width="[largeur]" height="[hauteur]">
</embed>
<noembed>Audio du discours d'ouverture du président.</noembed>
```

▪ Contenu textuel adjacent

Quelque soit la méthode d'implémentation, le contenu textuel adjacent peut être utilisé pour identifier clairement le contenu audio. Plusieurs solutions sont possibles (liste non exhaustive) :

- titre de section (balises <h1> à <h6>) précédant le contenu audio
- texte dans un paragraphe (<p>) situé entre le titre de la section, et le contenu audio ; ou entre le contenu audio, et le titre de la section suivante
- dans un tableau, cellule d'en-tête (<th>), associée à la cellule de données (<td>) qui contient le contenu audio

4.5.3.2 Sous-titres synchronisés

▪ Description

Un **sous-titre** est constitué de textes affichés en même temps que le contenu audio, décrivant le contenu. Il est qualifié de **synchronisé** car les éléments sont **décrits au moment où ils se présentent** dans le contenu audio.

Il faut distinguer le sous-titre pour l'accessibilité, du sous-titre pour traduction (cas des contenus audio en langue étrangère notamment). Pour les sous-titres d'accessibilité, il faut conserver la langue utilisée par les locuteurs ; le principe est de fournir un contenu équivalent pour tout le monde. Si des sous-titres pour traduction sont fournis par ailleurs, ceux-ci rentrent dans la catégorie des éléments purement visuels faisant partie du contenu audio (qui de fait a un statut de vidéo pour l'accessibilité). En général les sous-titres pour traduction ne comportent pas suffisamment d'informations pour se substituer entièrement aux sous-titres d'accessibilité.

Le fait de fournir un contenu audio alternatif, comportant des sous-titres synchronisés, répond à l'exigence d'accessibilité également.

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 27
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

▪ Cas particuliers

Un cas d'application particulier concerne les accompagnements sonores simples qui ont une fonction d'information (jingle, bip, sons de notification). L'indication doit être fournie en complément sous forme visuelle ou textuelle, qui n'est pas nécessairement un sous-titre au sens habituel du terme. Par exemple : un son annonce l'arrivée d'un nouveau courriel dans une messagerie en ligne. Une icône ou une indication textuelle doit le signaler également.

Les CAPTCHA¹⁶ audio sont des contenus sonores destinés à tester l'utilisateur (pour limiter l'accès par des logiciels ou des automates). Généralement, ils consistent en des voix humaines prononçant différents mots, dans une ambiance sonore qui brouille les voix. De même que pour les CAPTCHA visuels, ces contenus audio ne doivent pas être sous-titrés, car cela annulerait l'objet du CAPTCHA.

▪ Application

Exemples d'éléments devant faire l'objet de sous-titres, s'ils sont utiles à la compréhension :

- Textes parlés, avec identification des locuteurs si équivoque possible (plusieurs personnes, voix similaires, etc.), et description de l'intonation si elle modifie le sens du texte
- éléments audibles, contribuant à la compréhension du contenu : description de l'ambiance correspondant à l'ambiance sonore, si elle est significative ; sons survenant dans la scène enregistrée, etc.
- transitions, changements de scènes, etc.

▪ Formats

Techniquement, les sous-titres se présentent sous forme de fichiers textes, comportant des informations de contenus, de mise en forme, et de temps et durées d'affichages. Leur syntaxe est généralement dérivée du XML. Parmi les principaux langages disponibles :

- [SMIL](#)¹⁷ (prononcé « smile »), standard du W3C ;
- [SAMI](#)¹⁸, proposé par Microsoft;
- RealText, utilisé par les lecteurs basés sur Real Player
- QTText, utilisé par les lecteurs basés sur QuickTime

Ces formats sont conçus pour synchroniser différents contenus multimédia et textuels, ce qui répond au besoin du sous-titrage. Des utilitaires permettent de réaliser des sous-titres sans connaître les règles de codage, le contributeur n'a simplement qu'à saisir les textes, les mettre en forme et indiquer les temps de déclenchement.

▪ Contenu et mise en forme

Il n'existe pas de norme de rédaction des sous-titres, tout au plus des bonnes pratiques issues du contenu audiovisuel. Le contenu et sa mise en forme doivent être représentatifs du contenu audio,

¹⁶ *Completely Automated Public Turing test to Tell Computers and Humans Apart*, soit en français : « test public de Turing complètement automatique ayant pour but de différencier les humains des ordinateurs ».

¹⁷ SMIL : <http://www.w3.org/TR/SMIL/>

¹⁸ SAMI : <http://msdn.microsoft.com/en-us/library/ms971327.aspx>

tout en restant utilisables : l'internaute doit être en mesure de les lire et de comprendre les indications visuelles de façon naturelle.

Il faut par ailleurs limiter les informations parasites, telles que les lapsus, hésitations, bégaiements, tics verbaux, etc. sauf s'ils constituent une information en eux-mêmes (indicateurs de l'état émotionnel du locuteur par exemple).

Pour les contenus audiovisuels, il est fréquent de rencontrer des sous-titres de couleurs variables, par exemple blanc pour les dialogues, rouge pour les bruits, magenta pour la musique, etc. Ceci va à l'encontre des critères d'accessibilité pour les couleurs. En effet certaines personnes ne perçoivent pas correctement les couleurs, et seront donc pénalisées par cette pratique. Un moyen de satisfaire ce critère est de fournir en complément des textes qui apportent la même information que la couleur. Par exemple : nom du locuteur entre crochets (si ambiguïté), indications entre parenthèses, bruits entourés du symbole *, etc. En complément il est recommandé de fournir dans la page d'aide ou à proximité du contenu audio, la signification de ces codes textuels et de couleurs.

Dans tous les cas, il est recommandé que le texte soit lisible, c'est-à-dire :

- correction orthographique et grammaticale
- vitesse d'affichage adaptée à la lecture, autant que le permet le contenu
- contrastes élevés (par exemple, textes blancs sur une bande à fond sombre, ou texte en blanc avec une bordure sombre)
- Police de caractères avec une bonne lisibilité sur écran (sans sérif, bon équilibre largeur/hauteur et espacement)

▪ **Utilisation**

Le sous-titre doit être **activable et désactivable** sur action de l'utilisateur.



Figure 6: dans ce lecteur vidéo, les sous-titrages (encadrés en rouge) peuvent être affichés ou masqués par activation d'un bouton ("T" cerclé en vert). Un lecteur de contenus purement audio fonctionne sur le même principe, les textes étant affichés sur un fond neutre.

▪ Cas des contenus audio en direct

Pour les contenus audio **en direct**, au niveau Argent/AA il est exigé de fournir soit des sous-titres synchronisés, soit une transcription textuelle. Différents procédés existent :

- reconnaissance vocale
- saisie de texte, en dactylographie (le plus lent, généralement insuffisant), en vélotypie (clavier syllabique, rapide mais nécessite un apprentissage et un matériel spécifiques), ou en sténotypie assistée par ordinateur (très rapide, mais compétence rare)

Pour améliorer les performances et la fiabilité de ces procédés, il est fréquent de recourir à un intermédiaire, un locuteur qui transmet ce qu'il entend en articulant, en synthétisant au besoin, et en complétant avec la ponctuation. Le contenu sonore est ainsi optimisé pour la reconnaissance par un logiciel ou un opérateur de saisie.

Ces opérations nécessitent des compétences et équipements dédiés, disponibles auprès d'organismes spécialisés. La généralisation de cette exigence à la télévision tend à faire baisser les coûts.

Lorsque le contenu sonore est connu à l'avance (allocution, discours, représentation théâtrale, etc.) il est possible de préparer les sous-titres ou la transcription textuelle à l'avance.

4.5.3.3 Transcription textuelle

▪ Description

Pour tous les utilisateurs ne percevant pas, ou partiellement, ou mal, les contenus audio, une transcription textuelle (un texte décrivant le contenu audio) permet d'accéder aux informations utiles qu'elle contient.

Une **transcription textuelle** reprend tous les **éléments utiles** du contenu audio. Elle doit fournir une information équivalente, nécessaire et suffisante à la compréhension. Elle doit être dans un format accessible (HTML par défaut, ou format bureautique accessible).

```
TRANSCRIPT TEXTUEL DE LA VIDÉO « MARIA BREFFY, STANDARD ET SECRÉTARIAT »

[Audio-description]
Emploipublic.fr
Maria, jeune femme d'une trentaine d'années, arrive à son bureau et se met à son poste de travail.

[Voix-off de la journaliste]
Maria travaille depuis 20 ans au conseil régional du Limousin.
Standard, secrétariat, elle effectue les tâches de tout agent administratif.

[Maria]

«Secrétariat, un instant...»

[Voix-off de la journaliste]
A l'autre bout du fil son interlocuteur serait bien incapable de deviner que Maria est déficiente visuelle.
Il faut dire que son poste de travail est équipé pour l'aider à surmonter son handicap.

[Audio-description]
Maria Breffy, chargée du standard et du secrétariat.

[Maria]

«Donc là c'est le standard, le trafic téléphonique.
J'ai le support Braille, en fait, tout ce qu'il me dit sur l'écran, moi je l'ai sur cette plage tactile de
quarante caractères.
On ne fonctionne que par les boutons. On décroche par un bouton, on raccroche par un bouton.
Je ne me sers jamais de l'écran. Là je le regarde parce que c'est une manie, mais sinon je ne vois pas
ce qu'il y a d'écrit.»

[Voix-off de la journaliste]
Et pour lire les mails qu'elle reçoit, son ordinateur est équipé d'une synthèse vocale.
Ces avancées technologiques ont changé la vie professionnelle de Maria.
Du coup, au quotidien, ses collègues en viennent presque à oublier son handicap.
```

Figure 7: exemple de transcription textuelle. Les locuteurs sont signalés par un texte entre crochets.

Les transcriptions textuelles sont des alternatives **asynchrones** aux contenus audio : elles sont consultées indépendamment du contenu audio auxquelles elles se substituent.

▪ Cas particuliers

Un cas d'application particulier concerne les accompagnements sonores simples qui ont une fonction d'information (jingle, bip, sons de notification). L'indication doit être fournie en complément sous forme visuelle ou textuelle, qui n'est pas nécessairement une transcription au sens habituel du terme. Par exemple : un son annonce l'arrivée d'un nouveau courriel dans une messagerie en ligne. Une icône ou une indication textuelle doit le signaler également.

Les CAPTCHA audio sont des contenus sonores destinés à tester l'utilisateur (pour limiter l'accès à des logiciels ou des automates). Généralement, ils consistent en des voix humaines prononçant différents mots, dans une ambiance sonore qui brouille les voix. De même que pour les CAPTCHA visuels, ces contenus audio ne doivent pas être décrits, car cela annulerait l'objet du CAPTCHA.

▪ **Application**

Une transcription textuelle sera utilisable dans toutes les situations utilisateurs (identique à un contenu texte traditionnel). Par ailleurs il n'y a aucun obstacle technique à la mettre en œuvre.

Logiquement, tous les éléments présents dans les sous-titres doivent se retrouver dans la transcription textuelle.

Exemples d'éléments devant être transcrits, s'ils sont utiles à la compréhension :

- Textes parlés, avec identification des locuteurs si équivoque possible (plusieurs personnes, locuteurs nouveaux, etc.), et description de l'intonation si elle modifie le sens du texte
- éléments audibles, contribuant à la compréhension du contenu : description de l'ambiance correspondant à l'ambiance sonore, si elle est significative ; sons survenant dans la scène enregistrée, etc.
- transitions, changements de scènes, etc.

▪ **Formats**

Techniquement, les transcriptions textuelles se présentent sous forme de textes accessibles, et généralement structurés. Ils sont insérés comme une contribution traditionnelle.

▪ **Identification de la description**

La transcription textuelle doit être associée de façon non équivoque avec le contenu audio qu'elle décrit. Deux catégories de solutions possibles :

- lien adjacent au contenu audio, permettant d'atteindre la transcription textuelle
- transcription textuelle adjacente au contenu audio

▪ **Utilisation**

La transcription textuelle se consulte comme tout autre contenu texte.

▪ **Cas des contenus audio en direct**

Pour les contenus audio **en direct**, au niveau Argent/AA il est exigé de fournir soit des sous-titres synchronisés, soit une transcription textuelle. Différents procédés existent :

- reconnaissance vocale
- saisie de texte, en dactylographie (le plus lent, généralement insuffisant), en vélotypie (clavier syllabique, rapide mais nécessite un apprentissage et un matériel spécifiques), ou en sténotypie assistée par ordinateur (très rapide, mais compétence rare)

Pour améliorer les performances et la fiabilité de ces procédés, il est fréquent de recourir à un intermédiaire, un locuteur qui transmet ce qu'il entend en articulant, en synthétisant au besoin, et en complétant avec la ponctuation. Le contenu sonore est ainsi optimisé pour la reconnaissance par un logiciel ou un opérateur de saisie.

Ces opérations nécessitent des compétences et équipements dédiés, disponibles auprès d'organismes spécialisés. La généralisation de cette exigence à la télévision tend à faire baisser les coûts.

Projet ADEME : Guide accessibilité numérique	Rendre les contenus audio accessibles pour le Web	Page : 32
Réalisé par Ideose pour l'ADEME		Mars 2011

Lorsque le contenu sonore est connu à l'avance (allocution, discours, représentation théâtrale, etc.) il est possible de préparer les sous-titres ou la transcription textuelle à l'avance.

4.5.3.4 Interprétation en langue des signes

▪ Description

Une **interprétation en langue des signes** est un contenu (par essence purement visuel), montrant un interprète qui traduit le contenu audio, en langue signée (basée sur des gestes et des expressions du visage et du corps). Elle peut être synchronisée au contenu audio ou constituer une vidéo annexe.

La langue des signes utilisée doit correspondre à celle du contenu audio¹⁹.

Le fait de fournir une vidéo alternative, comportant une interprétation en langue des signes, répond à l'exigence d'accessibilité également.

▪ Cas particuliers

Un cas d'application particulier concerne les accompagnements sonores simples qui ont une fonction d'information (jingle, bip, sons de notification). L'indication doit être fournie en complément sous forme visuelle ou textuelle, qui n'est pas nécessairement une interprétation en langue des signes. Par exemple : un son annonce l'arrivée d'un nouveau courriel dans une messagerie en ligne. Une icône ou une indication textuelle doit le signaler également.

▪ Application

Exemples d'éléments devant faire l'objet d'interprétation en langue des signes, s'ils sont utiles à la compréhension :

- Textes parlés, avec identification des locuteurs si équivoque possible (plusieurs personnes), et indications d'intonation si elle modifie le sens du texte
- éléments audibles, contribuant à la compréhension du contenu : description de l'ambiance correspondant à l'ambiance sonore, si elle est significative ; sons survenant dans la scène enregistrée, etc.
- transitions, changements de scènes, etc.

▪ Formats

Techniquement, les interprétations en langue des signes sont des vidéos soit synchronisées avec le contenu audio principal, soit consultables séparément.

▪ Contenu et mise en forme

L'interprétation en langue des signes requiert une compétence dédiée, et une grande expérience pour une interprétation efficace et fidèle. L'interprétation met en jeu une gestuelle riche et expressive, avec des variations régionales, voire par groupes sociaux. La syntaxe et la construction sont très différentes des langues orales. Ce qui fait qu'à ce jour (mars 2011) seuls des interprètes humains sont

¹⁹ Il existe différentes langues des signes, selon l'origine des locuteurs, correspondant généralement à des langues orales. Chaque langue des signes « nationale » comporte généralement des variations, à la manière des langues orales se distinguant en fonction de la région, du groupe social et de son histoire, etc.

en mesure de signer de façon suffisante et intelligible. Les technologies mettant en œuvre des interprètes virtuels (modèles informatiques, avatars), sont à un stade expérimental, et pas suffisamment matures pour une application de ce type.

▪ Utilisation

L'interprétation peut soit être activable et désactivable dans le lecteur, soit consultée sur une vidéo annexe.

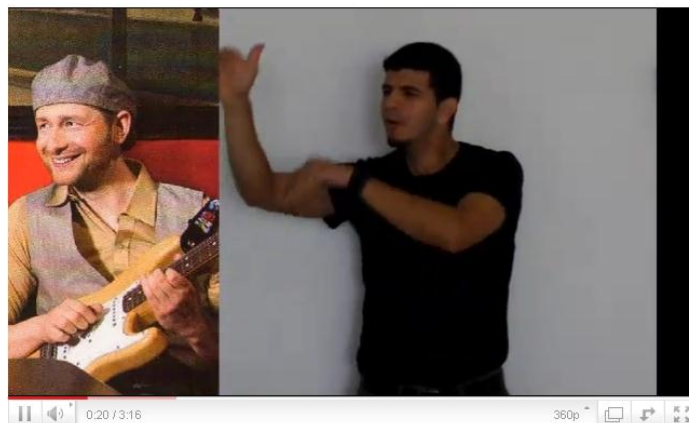


Figure 8: sur cette vidéo, un interprète en langue des signes retranscrit les paroles d'une chanson jouée en simultané. La partie en langue des signes est une vidéo d'accompagnement pour la chanson qui est le contenu principal (le portrait du chanteur est une photo fixe dans cet exemple).

Vidéos en Langue des Signes

👋 Vidéo en langue des signes :

> Lire l'information autrement (vidéo : 2,3 Mb)

➤ Solutions pour les internautes sourds, services en langue des signes (LSF)

Pour la majorité des sourds, la langue des signes est la langue maternelle. C'est une langue à part entière, dont la structure n'a rien à voir avec le français.

L'apprentissage du français oral (lire sur les lèvres, oraliser.) et du français écrit nécessite des efforts importants pour une personne sourde. De nombreux sourds lisent difficilement et plus de 50% d'entre eux sont illettrés.

Figure 9: sur cette page, l'interprétation en langue des signes est proposée sous forme de fichier vidéo à télécharger.

▪ Cas des contenus audio en direct

Pour les contenus audio **en direct**, il n'est pas exigé de fournir une interprétation en langue des signes.

4.5.3.5 Dialogues audibles

Lorsque des dialogues utiles sont présents dans un contenu audio préenregistré, ils doivent être suffisamment audibles. C'est-à-dire que le volume sonore des dialogues doit être plus élevé de 20

décibels²⁰ que l'arrière-plan sonore. Pour des chuchotements, en pratique il ne faut aucun arrière-plan sonore. Pour une conversation courante, l'arrière-plan sonore doit être comparable au bruit d'une forêt ou d'une bibliothèque.

Si cette différence n'est pas suffisante par défaut, l'utilisateur doit être en mesure d'écouter une version sans arrière-plan sonore, ou de désactiver cet arrière-plan.

▪ Cas particuliers

Les CAPTCHA audio sont des contenus sonores destinés à tester l'utilisateur (pour limiter l'accès à des logiciels ou des automates). Généralement, ils consistent en des voix humaines prononçant différents mots, dans une ambiance sonore qui brouille les voix. Ces contenus audio ne doivent pas être optimisés pour la compréhension des dialogues, car cela annulerait l'objet du CAPTCHA.

4.5.4 Evaluation

4.5.4.1 Niveau Bronze / A

▪ Critère 4.15 : Chaque média temporel est-il clairement identifiable (hors cas particuliers) ?

1. Si la page comporte des contenus audio, préenregistrés ou en direct, lus au travers d'un lecteur embarqué, vérifier que :
 - a. Soit un texte contenu dans la balise `<object>` (cas où cette balise est utilisée) permet d'identifier clairement le contenu (nature et description synthétique)
 - b. Soit un texte contenu dans la balise `<noembed>` (cas où la balise `<embed>` est utilisée) permet d'identifier clairement le contenu (nature et description synthétique)
 - c. Soit un texte associé de manière claire au contenu audio (titre de section, paragraphe contenu dans la même section, cellule d'en-tête, etc.), permet d'identifier clairement le contenu (nature et description synthétique)
2. Vérifier que cette identification est correcte, et qu'elle permet de faire la distinction entre différents contenus audio présents dans la page.
3. Si la page comporte des contenus audio téléchargeables, sous forme de lien, vérifier que des informations concernant le format, le poids du fichier, et la langue si nécessaire, sont disponibles, de façon non ambiguë :
 - a. Soit par le libellé du lien
 - b. Soit par le libellé du lien complété par le contexte du lien, selon l'une des modalités suivantes :
 - i. titre de section précédent (`<h1>` à `<h6>`)
 - ii. texte du paragraphe (`<p>`) contenant le lien

²⁰ Unité de mesure de la puissance sonore (notamment). Un écart de 20 décibels entre deux sons est d'autant plus important, que les sons ont une puissance élevée. Par exemple, cela correspond à la différence entre un chuchotement et un lave-vaisselle, mais aussi entre une route à circulation dense et le tonnerre.

- iii. texte de la cellule de données (<td>) contenant le lien
 - iv. texte de la cellule d'en-tête (<th>) liée à la cellule de données (<td>) contenant le lien
 - v. par l'attribut `title` du lien
4. Vérifier que ces informations sont correctes, permettent d'identifier le contenu (nature et description synthétique), et de faire la distinction entre différents contenus audio présents dans la page.
 5. Si la page comporte des contenus audio téléchargeables, par l'intermédiaire d'un formulaire, vérifier que des informations concernant le format, le poids du fichier, et la langue si nécessaire, sont disponibles, de façon non ambiguë :
 - a. Soit au travers de textes, dans le formulaire
 - b. Soit dans les étiquettes de champs
 - c. Soit dans les champs eux-mêmes
 6. Vérifier que ces informations sont correctes, permettent d'identifier le contenu (nature et description synthétique), et de faire la distinction entre différents contenus audio présents dans la page.
- **Critère 4.3 : Chaque média temporel synchronisé préenregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?**
 1. Vérifier la présence de sous-titres synchronisés pour chaque contenu audio préenregistré qui :
 - a. n'est pas un contenu audio décoratif
 - b. n'est pas protégé par des limitations de droits ou une clause juridique en interdisant la modification ou la création de copie modifiée
 - c. n'est pas lui-même une alternative à un contenu de la page (vocalisation de texte ou autres)
 - d. n'est pas un extrait sonore destiné uniquement à accéder à une version complète de cette audio
 - e. n'est pas un test pour filtrer les logiciels et automates (captcha)
 2. Si des sous-titres synchronisés sont présents, vérifier qu'ils peuvent être activés et désactivés à volonté (bouton ou lien dans le lecteur).
 3. Si le contenu audio ne comporte pas de sous-titres synchronisés, vérifier que l'utilisateur peut accéder facilement à un contenu audio comportant des sous-titres synchronisés
 - **Critère 4.4 : Pour chaque média temporel synchronisé préenregistré ayant des sous-titres synchronisés, ces sous-titres sont-ils pertinents ?**

Pour chaque contenu audio préenregistré comportant des sous-titres synchronisés :

 1. Vérifier que tous les éléments sonores, véhiculant une information nécessaire à la compréhension, et sans équivalent visuel, sont retranscrits correctement

2. Vérifier que tous les éléments des sous-titres correspondent à des éléments sonores présents dans le contenu audio, nécessaires à la compréhension, et n'ayant pas d'équivalent visuel par ailleurs
3. Vérifier que la couleur n'est pas le seul moyen utilisé pour fournir des informations telles que l'identification du locuteur, la nature ou l'origine du son, et toute autre indication directe ou indirecte déductible exclusivement à partir du contenu sonore

▪ **Critère 4.1 : Chaque média temporel préenregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audio-description (hors cas particuliers) ?**

Pour les contenus audio, appliquer le test 4.1.1 : Chaque média temporel préenregistré seulement audio, vérifie-t-il, si nécessaire, l'une de ces conditions (hors cas particuliers) ?

1. Vérifier la présence d'une transcription textuelle pour chaque contenu audio préenregistré qui :
 - a. n'est pas un contenu audio décoratif
 - b. n'est pas protégé par des limitations de droits ou une clause juridique en interdisant la modification ou la création de copie modifiée
 - c. n'est pas lui-même une alternative à un contenu de la page (vocalisation d'un texte ou autres)
 - d. n'est pas un extrait sonore destiné uniquement à accéder à une version complète de cette audio
 - e. n'est pas un test pour filtrer les logiciels et automates (captcha)
2. Vérifier que la transcription textuelle est associable au contenu audio par l'utilisateur par l'un des moyens suivants :
 - a. Atteignable par l'intermédiaire d'un lien adjacent
 - b. Disposée de manière adjacente au contenu audio
 - c. Contenue dans la balise `<object>` utilisée pour insérer le contenu audio
 - d. Contenue dans la balise `<noembed>` associée à la balise `<embed>` utilisée pour insérer le contenu audio

▪ **Critère 4.2 : Pour chaque média temporel préenregistré ayant une transcription textuelle ou une audio-description synchronisée, celles-ci sont-elles pertinentes (hors cas particuliers) ?**

Pour les contenus audio, appliquer le test 4.2.1 : Pour chaque média temporel préenregistré seulement audio, ayant une transcription textuelle, celle-ci est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?

1. Pour chaque contenu audio préenregistré comportant une transcription textuelle :
 - a. Vérifier que tous les éléments véhiculant une information nécessaire à la compréhension, sont retranscrits correctement
 - b. Vérifier que tous les éléments contenus dans la transcription textuelle correspondent à des éléments présents dans le contenu audio, et nécessaires à la compréhension

- c. Vérifier que la transcription textuelle est fournie dans un format qui respecte tous les critères d'accessibilité

- **Test 3.1.5 : Pour chaque média temporel véhiculant une information, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?**

Repérer dans les lecteurs embarqués, les sous-titres, les utilisations de la couleur pour véhiculer une information. Vérifier qu'un autre moyen de véhiculer la même information est disponible, ne dépendant ni de la couleur ni de la mise en forme.

- **Test 3.2.5 : Pour chaque média temporel véhiculant une information, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?**

Vérifier que les moyens alternatifs pour véhiculer la même information que celle donnée par la couleur dans les lecteurs embarqués, les sous-titres, sont implémentés de manière pertinente. On entend par pertinent :

- l'information est équivalente,
- le moyen utilisé ne repose ni sur la couleur, ni sur la mise en forme,
- le moyen utilisé est facile d'accès pour l'utilisateur,
- le moyen utilisé respecte par ailleurs tous les critères d'accessibilité.

- **Test 10.14.3 : Dans chaque page Web, pour chaque média temporel, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme ou la position. Cette règle est-elle respectée ?**

Repérer dans les lecteurs embarqués, les sous-titres, ou les ensembles de tels éléments, les utilisations de la mise en forme pour véhiculer une information.

- Vérifier qu'un autre moyen de véhiculer la même information est disponible.
- Vérifier que ce moyen ne dépend ni de la mise en forme ni de la couleur.

- **Test 10.15.3 : Dans chaque page Web, pour chaque média temporel, l'information ne doit pas être donnée par la forme ou la position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?**

Vérifier que les moyens alternatifs pour véhiculer la même information que celle donnée par la mise en forme dans les lecteurs embarqués, les sous-titres, ou les ensembles de tels éléments, sont implémentés de manière pertinente. On entend par pertinent :

- l'information est équivalente,
- le moyen utilisé ne repose ni sur la mise en forme, ni sur la couleur,
- le moyen utilisé est facile d'accès pour l'utilisateur,
- le moyen utilisé respecte par ailleurs tous les critères d'accessibilité.

4.5.4.2 Niveau Argent / AA

- **Critère 4.5 : Chaque média temporel en direct a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés ou une transcription textuelle (hors cas particuliers) ?**

1. Vérifier la présence de sous-titres synchronisés pour chaque contenu audio en direct qui :
 - a. n'est pas un contenu audio décoratif

- b. n'est pas protégé par des limitations de droits ou une clause juridique en interdisant la modification ou la création de copie modifiée
 - c. n'est pas lui-même une alternative à un contenu de la page (vocalisation d'un texte ou autres)
 - d. n'est pas un extrait sonore destiné uniquement à accéder à une version complète de cette audio
 - e. n'est pas un test pour filtrer les logiciels et automates (captcha)
2. Si des sous-titres synchronisés sont présents, vérifier qu'ils peuvent être activés et désactivés à volonté.
 3. Si le contenu audio ne comporte pas de sous-titres synchronisés, vérifier qu'il existe une transcription textuelle, associable au contenu audio par l'utilisateur par l'un des moyens suivants :
 - a. Atteignable par l'intermédiaire d'un lien adjacent
 - b. Disposée de manière adjacente au contenu audio
 - c. Contenue dans la balise `<object>` utilisée pour insérer le contenu audio
 - d. Contenue dans la balise `<noembed>` associée à la balise `<embed>` utilisée pour insérer le contenu audio
 4. Si le contenu audio ne comporte ni sous-titres synchronisés, ni transcription textuelle, vérifier qu'il existe une version alternative comportant des sous-titres synchronisés, cette version pouvant être atteinte par l'utilisateur par l'intermédiaire d'un lien adjacent au contenu audio.
- **Critère 4.6 : Pour chaque média temporel en direct ayant des sous-titres synchronisés ou une transcription textuelle, ceux-ci sont-ils pertinents ?**
1. Pour chaque contenu audio en direct comportant des sous-titres synchronisés :
 - a. vérifier que tous les éléments véhiculant une information nécessaire à la compréhension, sont retranscrits correctement
 - b. Vérifier que tous les éléments des sous-titres correspondent à des éléments présents dans le contenu audio, nécessaires à la compréhension
 - c. Vérifier que la couleur n'est pas le seul moyen utilisé pour fournir des informations telles que l'identification du locuteur, la nature ou l'origine du son, et toute autre indication directe ou indirecte déductible exclusivement à partir du contenu sonore
 2. Pour chaque contenu audio en direct comportant une transcription textuelle :
 - a. Vérifier que tous les éléments véhiculant une information nécessaire à la compréhension, sont retranscrits correctement
 - b. Vérifier que tous les éléments contenus dans la transcription textuelle correspondent à des éléments présents dans le contenu audio, et nécessaires à la compréhension
 - c. Vérifier que la transcription textuelle est fournie dans un format qui respecte tous les critères d'accessibilité

4.5.4.3 Niveau Or / AAA

▪ **Critère 4.9 : Chaque média temporel préenregistré a-t-il, si nécessaire, une interprétation en langue des signes (hors cas particuliers) ?**

1. Vérifier la présence d'une interprétation en langue des signes pour chaque contenu audio préenregistré qui :
 - a. n'est pas un contenu audio décoratif
 - b. n'est pas protégé par des limitations de droits ou une clause juridique en interdisant la modification ou la création de copie modifiée
 - c. n'est pas lui-même une alternative à un contenu de la page (vocalisation de texte ou autres)
 - d. n'est pas un extrait sonore destiné uniquement à accéder à une version complète de cette audio
 - e. n'est pas un test pour filtrer les logiciels et automates (captcha)
2. Si une interprétation en langue des signes est présente, sous forme de flux vidéo synchronisé, vérifier qu'elle peut être activée et désactivée à volonté.
3. Si le contenu audio ne comporte pas d'interprétation en langue des signes, vérifier que l'utilisateur peut accéder facilement à une vidéo comportant une interprétation en langue des signes

▪ **Critère 4.10 : Pour chaque média temporel préenregistré ayant une interprétation en langue des signes, celle-ci est-elle pertinente ?**

Pour chaque contenu audio préenregistré comportant une interprétation en langue des signes :

1. Vérifier que la langue des signes utilisée correspond à celle du contenu
2. Vérifier qu'elle permet de comprendre le contenu
3. Vérifier que tous les éléments de l'interprétation en langue des signes correspondent à des éléments présents dans le contenu audio, nécessaires à la compréhension

▪ **Critère 4.19 : Pour chaque média temporel seulement audio pré-enregistré, les dialogues sont-ils suffisamment audibles ?**

1. Vérifier pour chaque contenu audio préenregistré comportant des dialogues, qu'il :
 - a. n'est pas un contenu audio décoratif
 - b. n'est pas protégé par des limitations de droits ou une clause juridique en interdisant la modification ou la création de copie modifiée
 - c. n'est pas lui-même une alternative à un contenu de la page (vocalisation de texte ou autres)
 - d. n'est pas un extrait sonore destiné uniquement à accéder à une version complète de ce contenu audio

- e. n'est pas un test pour filtrer les logiciels et automates (captcha)
2. Si c'est le cas, vérifier que soit :
- a. les dialogues ont un volume supérieur de 20 décibels au moins, à celui de l'arrière-plan sonore.
 - b. il est possible à l'utilisateur d'accéder à une version du contenu audio où les dialogues ont un volume supérieur de 20 décibels au moins, à celui de l'arrière-plan sonore.
 - c. il est possible à l'utilisateur de désactiver l'arrière-plan sonore.

4.6 Contenus audio d'accompagnement

4.6.1 Description

Il s'agit des contenus audio ayant une fonction, donc non décoratifs, mais voués à compléter un autre contenu, qui constitue le contenu principal.

Exemples :

- Extrait d'un contenu sonore, permettant d'en avoir un aperçu
- Audio constituant la version sonore d'un contenu textuel ou visuel

4.6.2 Principes d'accessibilité

De par sa nature, un contenu audio d'accompagnement n'a pas à être complété par des contenus alternatifs (transcription, sous-titres synchronisés, interprétation en langue des signes).

En revanche il est nécessaire qu'il soit identifié, c'est-à-dire qu'une description synthétique de la nature et du contenu du contenu audio permet aux utilisateurs de le détecter et l'identifier sans avoir besoin de le consulter. Voir le paragraphe « [4.5.3.1 Identification du contenu audio](#) » pour les détails concernant ce principe d'accessibilité.

5 - Annexe : liste des critères d'accessibilité applicables aux contenus audio pour le Web

Voici les critères à respecter pour les contenus audio tels que rédigés par les 2 référentiels RGAA et AccessiWeb.

Tableau 1: liste des critères AccessiWeb applicables aux contenus audio, niveaux, et tests correspondants dans le RGAA

Critère AccessiWeb	Niveau	Correspondance RGAA
<p>Critère 3.1 : Dans chaque page Web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?</p> <p>Test applicable aux contenus audio :</p> <p style="padding-left: 40px;">Test 3.1.5 : Pour chaque média temporel véhiculant une information, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?</p>	Bronze/A	<p>Test 2.2. [Couleurs] 2 : Présence d'un autre moyen que la couleur pour identifier un contenu auquel il est fait référence dans un élément non textuel</p> <p>Test 2.4. [Couleurs] 4 : Présence d'un moyen de transmission de l'information autre qu'une utilisation de la couleur dans les éléments non textuels</p>
<p>Critère 3.2 : Dans chaque page Web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?</p> <p>Test applicable aux contenus audio :</p> <p style="padding-left: 40px;">Test 3.2.5 : Pour chaque média temporel véhiculant une information, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?</p>	Bronze/A	-
<p>Critère 4.1 : Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audio-description (hors cas particuliers) ?</p> <p>Test applicable aux contenus audio :</p> <p style="padding-left: 40px;">Test 4.1.1 : Chaque média temporel préenregistré seulement audio, vérifie-t-il, si nécessaire, l'une de ces conditions (hors cas particuliers) ?</p>	Bronze/A	<p>Test 5.2 [Multimédia] 2 : Présence de la transcription textuelle, des contenus visuels animés, sonores ou des médias synchronisés.</p>

Critère AccessiWeb	Niveau	Correspondance RGAA
<p>Critère 4.2 : Pour chaque média temporel pré-enregistré ayant une transcription textuelle ou une audio-description synchronisée, celles-ci sont-elles pertinentes (hors cas particuliers) ?</p> <p>Test applicable aux contenus audio ::</p> <p>Test 4.2.1 : Pour chaque média temporel pré-enregistré seulement audio, ayant une transcription textuelle, celle-ci est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?</p>	Bronze/A	Test 5.3. [Multimédia] 3 : Pertinence de la transcription textuelle, des contenus visuels animés, sonores ou des médias synchronisés
<p>Critère 4.3 : Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?</p>	Bronze/A	Test 5.9. [Multimédia] 9 : Présence du sous-titrage synchronisé, des médias synchronisés qui ne sont pas diffusés en direct
<p>Critère 4.4 : Pour chaque média temporel synchronisé pré-enregistré ayant des sous-titres synchronisés, ces sous-titres sont-ils pertinents ?</p>	Bronze/A	Test 5.10. [Multimédia] 10 : Pertinence du sous-titrage synchronisé, des médias synchronisés
<p>Critère 4.5 : Chaque média temporel en direct a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés ou une transcription textuelle (hors cas particuliers) ?</p>	Argent/AA	Test 5.18. [Multimédia] 18 : Présence du sous-titrage synchronisé, des médias synchronisés ou sonores diffusés en direct
<p>Critère 4.6 : Pour chaque média temporel en direct ayant des sous-titres synchronisés ou une transcription textuelle, ceux-ci sont-ils pertinents ?</p>	Argent/AA	Test 5.10. [Multimédia] 10 : Pertinence du sous-titrage synchronisé, des médias synchronisés
<p>Critère 4.9 : Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une interprétation en langue des signes (hors cas particuliers) ?</p>	Or/AAA	Test 5.31. [Multimédia] 31 : Présence de version en langue des signes française facilitant la compréhension des médias synchronisés
<p>Critère 4.10 : Pour chaque média temporel pré-enregistré ayant une interprétation en langue des signes, celle-ci est-elle pertinente ?</p>	Or/AAA	Test 5.32. [Multimédia] 32 : Pertinence de la version en langue des signes française
<p>Critère 4.15 : Chaque média temporel est-il clairement identifiable (hors cas particuliers) ?</p>	Bronze/A	Test 5.1. [Multimédia] 1 : Accès à une information synthétique pour les contenus sonores, visuel animé ou les médias synchronisés

Critère AccessiWeb	Niveau	Correspondance RGAA
Critère 4.18 : Chaque son déclenché automatiquement est-il contrôlable par l'utilisateur ?	Bronze/A	<p>Test 5.29. [Multimédia] 29 : Absence d'éléments déclenchant la lecture de son ne pouvant pas être arrêtée</p> <p>Test 5.30. [Multimédia] 30 : Absence d'élément bgsound</p>
Critère 4.19 : Pour chaque média temporel seulement audio pré-enregistré, les dialogues sont-ils suffisamment audibles ?	Or/AAA	Test 5.33. [Multimédia] 33 : Niveau sonore de la piste de dialogue
Critère 4.20 : La consultation de chaque média temporel est-elle contrôlable par le clavier et la souris ?	Bronze/A	Test 5.27. [Multimédia] 27 : Indépendance du périphérique d'accès aux éléments object, embed et applet
Critère 4.22 : Chaque média temporel et non temporel est-il compatible avec les technologies d'assistance ?	Bronze/A	<p>Test 5.16. [Multimédia] 16 : Compatibilité des éléments programmables avec les aides techniques</p> <p>Test 5.28. [Multimédia] 28 : Présence d'une alternative aux éléments object, applet et embed dépendant d'un périphérique</p>
<p>Critère 10.14 : Dans chaque page Web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme ou la position. Cette règle est-elle respectée ?</p> <p>Test applicable aux contenus audio :</p> <p>Test 10.14.3 : Dans chaque page Web, pour chaque média temporel, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme ou la position. Cette règle est-elle respectée ?</p>	Bronze/A	<p>Test 12.7.[Textes] 7 : Présence d'un moyen de transmission de l'information autre qu'une utilisation de la forme ou la position dans les éléments non textuels</p> <p>Test 12.8.[Textes] 8 : Présence d'un autre moyen que la forme ou la position pour identifier un contenu auquel il est fait référence dans un élément non textuel</p>
<p>Critère 10.15 : Dans chaque page Web, l'information ne doit pas être donnée par la forme ou la position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?</p> <p>Test applicable aux contenus audio :</p> <p>Test 10.15.3 : Dans chaque page Web, pour chaque média temporel, l'information ne doit pas être donnée par la forme ou la position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?</p>	Bronze/A	<p>Test 12.7.[Textes] 7 : Présence d'un moyen de transmission de l'information autre qu'une utilisation de la forme ou la position dans les éléments non textuels</p> <p>Test 12.8.[Textes] 8 : Présence d'un autre moyen que la forme ou la position pour identifier un contenu auquel il est fait référence dans un élément non textuel</p>

Critère AccessiWeb	Niveau	Correspondance RGAA
Critère 12.13 : Dans chaque page Web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?	Bronze/A	<p>Test 6.24. [Navigation] 24 : Navigation au clavier dans un ordre logique par rapport au contenu</p> <p>Test 8.6. [Scripts] 6 : Ordre d'accès au clavier aux contenus mis à jour dynamiquement en javascript</p>
Critère 12.14 : Dans chaque page Web, la navigation ne doit pas contenir de piège au clavier. Cette règle est-elle respectée ?	Bronze/A	Test 6.6. [Navigation] 6 : Absence de piège lors de la navigation clavier
Critère 13.6 : Dans chaque page Web, pour chaque fichier en téléchargement, des informations relatives à sa consultation sont-elles présentes ?	Bronze/A	<p>Test 6.26. [Navigation] 26 : Présence des informations de format pour les documents en téléchargement.</p> <p>Test 6.27. [Navigation] 27 : Présence des informations de poids pour les documents en téléchargement.</p> <p>Test 6.28. [Navigation] 28 : Présence des informations de langue pour les documents en téléchargement.</p>
Critère 13.17 : Dans chaque page Web, chaque contenu en mouvement ou clignotant est-il contrôlable par l'utilisateur ?	Bronze/A	<p>Test 5.20.[Multimédia] 20 : Absence d'éléments provoquant des clignotements déclenchés automatiquement ne pouvant pas être arrêtés</p> <p>Test 5.24.[Multimédia] 24 : Absence d'éléments affichant des mouvements déclenchés automatiquement ne pouvant pas être arrêtés</p>